

liquidation judiciaire et beaucoup de découverte

Par **binos**, le **21/01/2009** à **10:27**

Bonjour à tous,

voilà je travaillai dans une entreprise familiale avec mon frère, mon père était le gérant de la société (mon père vient de décéder). Actuellement nous avons appris que nous étions associés, nous avons vue les originaux des statuts mais nous n'avons rien signé. A l'heure actuelle nous ne reprenons pas l'affaire elle a beaucoup trop de dettes (à première vue sans rentré dans les détails ça tourne pour l'instant à 200 000 euro de dettes et nous n'avons pas tout vu). le liquidateur a été averti mais il ne commencera l'actif et le passif de l'entreprise que dans 10 jours.

Risquons nous quelque chose avec mon frère sachant que notre père avait signé les statuts à notre place???

Je souhaiterai savoir comment va se déroulé le paiement des salaires, du solde tout compte et des congés (sachant qu'il ne payait pas non plus la caisse des congés payés (dette d'environ 23 000 euro)????

Je sais d'avance que à la fin du mois aucune paye va rentré et comme tout le monde j'ai un loyer une voiture et un bébé de 3 mois.

Combien de temps va mettre le liquidateur???

Merci de m'accorder un peu de votre temps.

Par **Kem**, le **21/01/2009** à **12:24**

Avé

Je répons rapidement car je manque de temps.

Déjà, la société est bâtie sur des faux ... Ce n'est pas un mauvais point pour vous quant à votre responsabilité personnelle éventuellement engagée (cela dépend du type de société : quel type, au fait ?)

Sinon, une procédure collective est TRES TRES longue. Combien de salariés y avait-il ?

Je répondrais plus complètement plus tard, sauf si d'autres entre-temps l'ont fait ^^

Courage,

Kem

Par **binos**, le **21/01/2009** à **13:16**

L'entreprise on nous sommes censés être associé il y a 2 salariés et c'est une SARL;

Puis il y a une autre entreprise ou il y a 3 salariés à licencier.

Et oui mon père avait d'abord créé une entreprise et puis voyant qu'il commencé à y avoir des dettes il en a monté une autre pour sauver l'autre, chose raté.

Merci encore.